

# Section des statistiques

## Répertoire des sources statistiques

La section a obtenu de l'UNESCO un financement de 8000 dollars US pour le projet de Répertoire des sources statistiques, alors qu'elle avait demandé le double. Il faut donc le revoir à la baisse. Il a été décidé de contacter des écoles de bibliothécaires pour confier le travail à un étudiant. Il semblerait que l'école suédoise puisse prendre ce projet en charge avec l'aide de l'ENSB pour ce qui concerne l'Afrique francophone. A l'ENSB, un groupe d'élèves associés pourrait rassembler les données et en faire un mémoire de fin d'études. Madame André a été contactée à ce propos.

## Statistiques des prix du livre

Frédéric C. Lynden (USA) a fait une communication sur la nécessité d'établir de façon régulière des statis-

tiques sur le prix des livres. Ces statistiques existent déjà dans un certain nombre de pays, particulièrement aux Etats-Unis et elles devraient être rassemblées et publiées de façon systématique afin de permettre aux bibliothèques de demander une mise à jour de leurs crédits d'acquisitions. L'UNESCO n'est pas disposée à inclure ce type de statistiques dans celles qu'elle publie pour les bibliothèques et la Section n'a assurément pas les moyens d'entreprendre la collecte et la publication de telles données. Cependant elle a accepté de patronner l'enquête qui sera faite par M. Lynden sur l'état de la situation dans les différents pays.

Programme à moyen terme de la Section :

Mary Ellen Jacob, la secrétaire de la Section, ingénieur de formation, a présenté une communication sur les données à rassembler pour tenir compte de l'évolution des techniques. Il est certain que le nombre des livres, mètres de magasin, nombre de

prêts etc. ne sont plus suffisants maintenant que CD ROM, bandes magnétiques, interrogations en ligne ont conquis nos bibliothèques.

Les statistiques à rassembler doivent tenir compte non seulement des interrogations en ligne mais aussi des documents réellement fournis ; du nombre du personnel à temps plein ou partiel mais aussi de la formation continue de ce personnel.

Les ressources seront davantage consacrées à l'acquisition de services qu'à celle de documents et devront prendre en compte les dépenses nécessaires de préservation et de conservation.

En ce qui concerne la population à desservir l'électronique change radicalement les perspectives et les utilisateurs ne se définiront plus en terme de proximité. Par ailleurs l'évaluation des performances est à l'ordre du jour dans tous les types de bibliothèques.

**Geneviève BOISARD**